

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jeudi 13 juillet 2023

## Ouverture dominicale dans les Bouches-du-Rhône

Le Préfet a décidé, sur demande d'organisations professionnelles, d'autoriser l'ouverture les dimanches 16 et 23 juillet, des commerces de détail de la commune de Marseille qui ne bénéficient pas déjà d'une telle autorisation.

Par ailleurs, les commerces de détail qui ne bénéficient pas non plus d'un dispositif leur permettant de déroger à la règle du repos dominical et qui sont implantés au sein du centre outlet McArthur Glen Provence situés Village de la Péronne à Miramas seront autorisés à ouvrir le dimanche 30 juillet.

Cette ouverture se fera dans le respect des droits et compensation, pour les salariés, prévus par le code du travail et précisés par l'arrêté préfectoral publié ce jour.

Cette ouverture dominicale a pour objet de permettre de compenser les baisses d'activité et de chiffres d'affaires subis durant les violences urbaines qui ont conduit à des fermetures préventives et/ou prématurées des commerces durant la période des soldes d'été.





